

Conseils et recommandations

Recommandations de sécurité aux voyageurs à destination de région à risque

Nous invitons tous les organisateurs de programmes soutenus et financés par l'OFAJ, à bien vouloir consulter les avertissements de sécurité du <u>Ministère des Affaires étrangères</u> et de l'<u>Auswärtiges Amt</u> et de suivre les recommandations qui s'y trouvent.

Nous recommandons également à tous les participants français qui participent à des programmes dans des régions à risque de bien vouloir s'inscrire sur le site Ariane du Ministères des Affaires étrangères en suivant ce lien : <u>site Ariane</u>. Ce système vous permet de recevoir des informations et des recommandations relatives à la sécurité lors de votre séjour dans le pays pour la période à laquelle vous y séjournez. Il y a aussi la possibilité de se tenir au courant via <u>Twitter</u> de la situation du pays de destination.

Les participants allemands peuvent également s'inscrire auprès de la page suivante : Inscription

Vous avez également la possibilité d'installer une application en suivant les instructions suivantes : <u>Instructions</u>

Les participants au projet des pays tiers sont également encouragés à s'informer sur les sites du ministère des Affaires étrangères afin d'envisager toutes les mesures de sécurité possibles.

Si un projet devait être annulé pour des raisons tenant à la sécurité des participants, l'OFAJ n'assumerait pas les frais d'annulation dans leur ensemble. Les paiements déjà effectués par l'OFAJ ou les centrales pourront ne pas être remboursé. Néanmoins, l'OFAJ se réserve, dans ce cas, le droit d'exiger la preuve des frais engagés en cas d'annulation etc. et de demander un remboursement de la différence entre les paiements déjà versés et ces frais.